

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE CE 11^e JOUR DE JUIN 2024 À 19H30**

Étaient présents : Monsieur Alain Lavallée, maire
Monsieur John Bradley, conseiller
Monsieur Ghislain Henri, conseiller
Madame Marie-Claude Racine, conseillère
Monsieur Réal Déry, conseiller
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Était absent : Monsieur Yvon Forget, conseiller

Madame Sylvie Burelle, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

R-69-2024 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

R-70-2024 Adoption du procès-verbal du 14 mai 2024

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 14 mai 2024;

En conséquence, il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le procès-verbal du 14 mai 2024 soit accepté tel que déposé.

R-71-2024 Comptes de la période

Lecture est faite de la liste des comptes de la période;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par monsieur John Bradley et unanimement résolu que cette liste des comptes, d'une somme de 248 553.71\$ soit acceptée tel que déposée.

R-72-2024 Rapport des faits saillants du rapport financier 2023

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2023, ainsi qu'aux membres du conseil, tel qu'exigé par le code municipal du Québec, en vertu de l'article 176.2.2.;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry appuyé par monsieur Ghislain Henri et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport. Ce rapport qui sera diffusé sur le territoire de la municipalité par l'entremise du Journal local Le Saint-Marc...Quoi.

R-73-2024 Rapport du C.C.E. du 15 mai 2024

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif en environnement tenue le 15 mai 2024;

En conséquence, il est proposé par monsieur Ghislain Henri, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que le conseil accepte le compte-rendu.

A-3-2024 Avis de motion
Présentation du projet de règlement concernant le stationnement des remorques de bateau dans le secteur des quais

monsieur Réal Déry, conseiller, donne avis de motion avec dispense de lecture à l'effet qu'à une séance subséquente, il y aura le dépôt pour adoption d'un règlement concernant le stationnement des remorques de bateau dans le secteur des quais.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

A-4-2024 Avis de motion
Présentation du projet de règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 350 000\$ pour l'exécution de travaux de pavage du rang des Quatorze, de la montée Blanchard, du rang des Soixante et de la montée Deslauriers.

monsieur John Bradley, conseiller, donne avis de motion avec dispense de lecture à l'effet qu'à une séance subséquente, il y aura le dépôt pour adoption d'un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 350 000\$ pour l'exécution de travaux de pavage du rang des Quatorze, de la montée Blanchard, du rang des soixante et de la montée Deslauriers.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

R-74-2024 Congrès de la F.Q.M.

Considérant que le congrès de la F.Q.M. se tiendra du 26 septembre au 28 septembre 2024 au Palais des congrès à Québec ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que le conseil autorise madame Sylvie Burelle, messieurs Réal Déry, Yvon Forget et Alain Lavallée à participer à ce congrès annuel, et ce aux frais de la municipalité.

R-75-2024 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Ghislain Henri et unanimement résolu que la séance soit levée.



Alain Lavallée
Maire



Sylvie Burelle
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par la résolution R-71-2024 et R-74-2024.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 12^e jour de juin 2024.



Sylvie Burelle
Directrice générale et greffière-trésorière